

C.A.C.E.S.®

Recommandation R372m

Recyclage

<u>Objectif</u>	Revoir les règles de sécurité de conduite et de travail d'un engin de travaux publics afin de renouveler son CACES® R 372m.
<u>Public</u>	Toute personne devant posséder son permis C.A.C.E.S. ® (validité 10 ans)
<u>Pré-requis</u>	Être âgé d'au moins 18 ans. Parler et comprendre la langue française. Être reconnu apte médicalement.



Durée : 2 journées – 14 heures

PROGRAMME

Théorie

- Réglementation et textes de la sécurité sociale : connaître les bases de la réglementation applicable aux engins, les documents à présenter lors des contrôles. Connaître les rôles et responsabilités du chef d'équipe et du conducteur de travaux.
- Classification et technologie : connaître les principaux types d'engins, les caractéristiques principales (composants, mécanismes), le fonctionnement des organes de services et des dispositifs de sécurité.
- Sécurité : connaître les principaux risques, les règles de conduite, de circulation, de stationnement, connaître les dispositions générales de sécurité, et les distances de sécurité avec les conducteurs électriques.

Pratique

Catégorie 1 à 9

Vérifications : contrôler visuellement l'état de l'engin
Conduite, circulation, manoeuvre : circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, en virage, en marche avant et arrière. Utiliser correctement l'avertisseur sonore. Regarder en arrière avant de reculer.

Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ **Animateur en prévention des risques**
Testeur indépendant maîtrisant le référencement CACES R372m
- ✓ **Moyens pédagogiques**
Ordinateur portable
Vidéo projecteur (transparents...)
Méthode interactive basée sur des retours d'expérience
Support pédagogique EDISER
- ✓ **Modalités de mise en œuvre**
Les participants devront être munis de leurs EPI (gants, chaussures de sécurité, casque...)
- ✓ **Modalités d'évaluation des acquis**
Evaluation des connaissances selon la grille d'évaluation certificative du référentiel

Evaluation des connaissances pratiques correspondant au CACES (selon la grille d'évaluation certificative du référentiel)
- ✓ **Uniquement sur site client**
sous réserve d'une infrastructure et du matériel conformes
- ✓ **Engins à fournir par le client**
- ✓ **Sanction**
Attestation
Certificat d'Aptitude à la Conduite en toute Sécurité R372m
- ✓ **Validité du permis** : 10 ans

Catégorie 1 à 9 suite

Respecter les règles et panneaux de circulation. Maîtriser la souplesse et la précision des manoeuvres.

Maîtriser les opérations de fin de poste. Maîtriser les chargements / déchargements sur porte-engin.

Savoir maîtriser les opérations spécifiques de chaque catégorie.

Maintenance : effectuer les opérations d'entretien de 1er niveau. Vérifier les différents niveaux des réservoirs.

Catégorie 10

Vérifications : Contrôler visuellement l'état de l'engin. Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Conduite, circulation, manoeuvres : circuler avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pentes, en virage, en marche avant et arrière. Utiliser correctement l'avertisseur sonore. Regarder en arrière avant de reculer. Respecter les règles et panneaux de circulation.

Adapter sa conduite aux conditions de circulation. Maîtriser les opérations de fin de poste.

Maîtriser les chargements / déchargements sur porte-engin.